



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Enseignants

Question écrite n° 6372

#### Texte de la question

M Jean Proriol attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sur la revalorisation de la fonction enseignante. Au cours de ces dernières années, les enseignants ont connu des difficultés de toute sorte : baisse de rémunérations, baisse du pouvoir d'achat, détérioration des conditions de travail, démotivation du service, etc. En conséquence, il lui demande quelles mesures il compte prendre pour revaloriser la carrière des enseignants.

#### Texte de la réponse

Reponse. - La revalorisation de la situation des enseignants a fait l'objet, dans le cadre du budget de 1989, d'une provision de 400 millions de francs marquant la volonté du Gouvernement d'entreprendre dès cette année la mise en œuvre de cette action prioritaire. Après une première série de réunions au mois de novembre 1988, des négociations ont été engagées au mois de janvier 1989 avec les organisations syndicales représentatives, en vue d'aboutir à des décisions rapides sur ce dossier.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Proriol Jean](#)

**Circonscription :** - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6372

**Rubrique :** Enseignement : personnel

**Ministère interrogé :** éducation nationale, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** éducation nationale, jeunesse et sports

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 décembre 1988, page 3498